

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Direction générale Environnement

EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles

ACTE D'AUTORISATION

Reconnaissance mutuelle simultanée ? Famille de produits ? Meta SPC 1

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1.Le meta SPC:

Septacid ? famille de produits biocides ? meta SPC 1 est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 17/01/2031. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation :

SOPURA S.A.

Numéro BCE: 0401.638.101 rue de Trazegnies 199 BE 6180 Courcelles

Numéro de téléphone: 071/46.80.10 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial des produits contenus dans la famille de produits ? meta SPC 1:
 - Septacide S
- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? meta SPC 1: BE2021-0005-01-00
- Utilisateur(s) autorisé(s): Uniquement pour les professionnels
- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:
 - o SL concentré soluble
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide bromoacetique (CAS 79-08-3): 4.0-8.0 %





SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Direction générale Environnement

EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles

- Substances préoccupantes:

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9): 64-64%

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du meta SPC sont autorisés:
- 4 Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Exclusivement autorisé pour le nettoyage et à la désinfection automatiques en circuits fermés (CIP) des brasseries.
- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 24 mois
- Organismes cibles :
 - Bactéries
 - o Levures
- §2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:
 - Fabricant Septacid? famille de produits biocides:

SOPURA, BE

- Fabricant Acide bromoacetique (CAS 79-08-3):

SOPURA, BE ALBERMALE EUROPE SPRL, BE Albermale, BE

- §3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:
 - Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Septacide ? famille de produits biocides avec le numéro d'autorisation BE2021-0005-00-00.
 - Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.
- §4. Classification des produits contenues dans le meta SPC:
 - Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H290	Substance ou mélange corrosif pour les métaux - catégorie 1
H302	Toxicité aiguë (oral) - catégorie 4





SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Direction générale Environnement

EUROSTATION? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles

H311	Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 3
H314	Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1A
H317	Sensibilisation respiratoire ou cutanée - sensibilisants cutanés catégorie 1
H318	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 1
H330	Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 1
H412	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 3

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):

- Circuit: circuit restreint

Conformément à l'article 35 de l'AR du 4 avril 2019 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 40 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 41 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables Respect des

- 1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et
- 2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN
Yeux	Lunettes de	Porter des lunettes de protection	EN 166:2001
	protection	résistantes aux produits chimiques durant	
		la phase d'application du produit	
Mains	Gants	Porter des gants résistants aux produits	EN 374-1:2003
		chimiques durant la phase d'application	
		du produit	
Corps	Combinaison	Porter une combinaison de type 4	EN
		résistante aux produits chimiques durant	14605:2005+A1
		la phase d'application du produit	:2009





SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Direction générale Environnement

EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles

Corps	Autre	Porter des chaussures de protection	EN
_		résistantes aux produits chimiques	13832-1:2006
Respiration	Demi-masque de	Porter un demi-masque de protection	EN 140:1998
_	protection	résistant aux produits chimiques	
Respiration	Filtre	Porter un filtre de protection résistant aux	EN 14387:2004
_		produits chimiques	
Respiration	Masque de	Porter un masque de bouche de protection	EN 136:1998
	bouche	résistant aux produits chimiques	

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Low

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides (*Bij M.B. 17/05/2019 - Par A.M. 17/05/2019*) L. Louis

01/04/2021 09:03:50

